

# Maison des Jeunes et de la Culture de L'Arbresle



## PROJET ASSOCIATIF

2024 – 2027

Adopté à l'A.G. du 22 mai 2024

## NOTRE RAISON D'ETRE

La MJC a pour vocation de **favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes**, de permettre à tous d'**accéder à l'éducation et à la culture**, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des **liens sociaux**.

## NOTRE IDENTITE & NOS VALEURS

La MJC est une **association d'éducation populaire** qui entend promouvoir et incarner les valeurs suivantes :

- Le **RESPECT** des opinions, des croyances, des orientations, des choix de chacun, dans le cadre des valeurs et des lois de la République (en particulier la **laïcité** et la lutte contre toute forme de discrimination). Ce respect passe par une **considération** pour chacun.e. Nous considérons l'ouverture aux autres comme source d'enrichissement.
- La **DEMOCRATIE** : en étant à l'écoute des opinions, en favorisant l'**engagement** de chacun.e, tant au niveau des activités, des projets que des prises de décision. Elle a vocation à se vivre aussi bien dans la gouvernance de l'association qu'au niveau de son management. La démocratie est également une valeur essentielle pour soutenir le vivre ensemble sur le territoire.
- La **SOLIDARITE**, qui nous permet de faire société, au sein de l'association comme sur le territoire. Cette solidarité s'inscrit dans un **humanisme** qui considère l'importance de chacun.e, la disponibilité à l'autre. Elle sous-tend le **partage**, l'équité, l'entraide et une attention plus soutenue envers les publics les plus fragilisés.
- La **CONVIVIALITE** : qui permet à chacun de s'exprimer et de tisser des liens humains dans un cadre propice à cela, en particulier **sécurisé et confortable**. Cela passe par une qualité de **l'écoute** et de **l'accueil** que nous proposons à toutes et tous.



## NOS ORIENTATIONS

Pour incarner ses valeurs, la MJC de L'Arbresle s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes **dans les 4 années à venir** :

### 1. Affirmer et renforcer la dimension associative de la MJC

Cette vie associative se nourrit de l'**engagement des adhérents** sous toutes ses formes. En tant qu'association d'habitant.e.s, la MJC se positionne comme **partenaire** – et non pas seulement comme opérateur – des politiques publiques, **au service de l'intérêt général**.

### 2. Renforcer les coopérations, les partenariats

... avec d'autres acteurs du territoire, que ce soit pour **croiser nos analyses** des enjeux, **agir ensemble** et/ou de manière complémentaire.

### 3. Mieux écouter tous les habitant.e.s

... les accompagner le cas échéant à **formaliser leurs besoins** pour construire ensemble des réponses adaptées. Ceci pour permettre de proposer des **activités adaptées** (épanouissement) d'une part et pour les accompagner dans le renforcement de leur **pouvoir d'agir** (émancipation, promotion sociale) d'autre part. Nous souhaitons rester en phase avec l'évolution du territoire et de la société.

### 4. Veiller à ce que nos façons de faire et d'être respectent nos valeurs et nos orientations...

... en nous inscrivant dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations.

**C'est dans le cadre de ces orientations, que la MJC mettra en œuvre ses actions et travaillera à l'élaboration de son projet social, avec la perspective de devenir une structure d'Animation de la Vie Sociale (Centre Social).**

## POURQUOI NOUS SOUHAITONS RESTER UNE MJC ?

- ✓ Nous **adhérons aux valeurs et à un mouvement historique** (en référence aux déclarations des MJC de France). Nous adhérons **au réseau local des MJC « R2AS »**.
- ✓ Nous souhaitons **continuer à promouvoir l'accès à la culture**, car nous considérons les pratiques culturelles comme vecteur de reconnaissance et d'épanouissement pour toutes et tous, et créatrices de lien social et de mixité sociale et culturelle.
- ✓ Nous souhaitons **garder une préoccupation particulière et constante pour les jeunes**, les accompagner dans leur quotidien, les rendre acteurs de leurs projets.

Cependant, l'obtention d'un **AGREMENT CENTRE SOCIAL** nous permettra d'affirmer nos nouvelles orientations, et notamment de développer :

- L'écoute des habitant.e.s,
- La dimension participative de notre action,
- Notre place en tant que partenaire incontournable sur notre territoire d'action.